

## Découverte archéologique de la Maison Pelletier à Sainte-Anne-de-la-Pocatière



Près de vingt-cinq personnes ont assisté à la conférence « Découverte archéologique de la Maison Pelletier à Sainte-Anne-de-la-Pocatière », présentée au bureau municipal de Sainte-Anne-de-la-Pocatière le 30 septembre dernier dans le cadre des Journées

de la Culture par Pierrette Maurais ethnologue et archiviste et Dominique Lalande, archéologue et consultante en patrimoine.

Cette conférence portait sur l'histoire et le riche patrimoine archéologique de la Maison Pelletier qui n'existe plus aujourd'hui et dont les fondations ainsi que plusieurs artefacts ont été découverts le secteur Ouest de la municipalité par des propriétaires sur leur terrain (tout près du site de la petite chapelle et l'ancien cimetière).

Un remerciement a été fait par les présentatrices auprès des propriétaires qui ont bien voulu permettre les recherches archéologiques sur leur terrain.

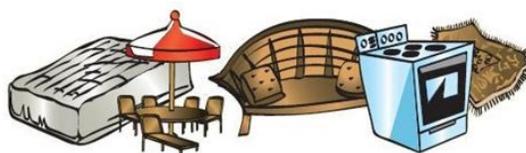
La présentation visuelle de la conférence est disponible sur le site internet municipal à <https://www.ste-anne-de-la-pocatiere.com/> sous les onglets Milieu de vie/Histoire et patrimoine.

## Collecte municipale des gros rebuts (encombrants)

La Municipalité offrira un service de collecte des encombrants **le jeudi 27 octobre 2022**. Ce service est offert au secteur résidentiel seulement.

Puisque la collecte commencera dès 5 h le matin, il est recommandé de placer les encombrants sur le bord du chemin la veille.

Matériaux acceptés : Matelas, futon, mobilier inutilisable, caoutchouc, styromousse, laine minérale et autres isolants, tapis, boyau, toile (abri, piscine, etc.), pré-larts et tuiles (petites quantités), revêtement de résidence en vinyle (clapboard) (petites quantités), plastique rigide (douche, bassin de jardin, etc.), papier goudronné (petite quantité) et souche d'arbre



## Collecte municipale de feuilles d'automne

Les feuilles d'automne au sol peuvent servir comme paillis de protection pour l'hiver. **ATTENTION : les feuilles d'automne, le gazon et les branches NE VONT PAS au bac brun. Pensez à l'herbicyclage ou à l'Écocentre.**

La Municipalité offre aussi un service de collecte de feuilles : **le mardi 25 octobre 2022 et le mardi 15 novembre 2022.**

Puisque la collecte commencera dès 8 h le matin, il est recommandé de placer les sacs de feuilles la veille ou tôt le matin au bord de la route.

## Quelques consignes pour la période hivernale

### Obstacles potentiels

Il est important de baliser tous les obstacles potentiels (bords d'entrées, murets, etc....) et de protéger les lampadaires situés près de la rue. **Nous vous demandons de ne pas installer de balises trop près des voies de circulation et de ne pas placer les bacs de matières résiduelles dans l'emprise du chemin lors de la journée de collecte afin de faciliter les opérations de déneigement.**

### Neige et glace

Le fait de jeter ou de déposer de la neige ou de la glace provenant d'un terrain privé sur le domaine public (dont les rues et les fossés), dans les eaux et les cours d'eau municipaux constitue une nuisance et est prohibé. (Article 14 du règlement n°359). **LA SÛRETÉ DU QUÉBEC INTERVIENDRA AUPRÈS DES PERSONNES OU DES ENTREPRISES RESPONSABLES D'AVOIR JETÉ DE LA NEIGE DANS CES ENDROITS. AUCUNE TOLÉRENCE NE SERA ACCORDÉE.**

### Stationnement

Le stationnement des véhicules routiers est interdit sur les chemins publics de la municipalité, pendant la période du 15 novembre au 15 avril inclusivement de chaque année, entre 0 h et 7 h du matin, sauf les 24, 25, 26 et 31 décembre et le 1<sup>er</sup> et 2 janvier. (Article 28 du règlement n° 361)

**Quiconque contrevient à l'une des dispositions commet une infraction et est passible d'amendes transmises par la Sureté du Québec.**

**Ceci pour une meilleure efficacité du déneigement et la sécurité du public.**

**Merci de votre collaboration habituelle!**

## RENDEZ-VOUS

# AFFAIRES 2022



# MLKRDL

MONTMAGNY-L'ISLET-KAMOURASKA-RIVIÈRE-DU-LOUP

13<sup>ET</sup>  
14  
octobre 2022

## Halloween à La Pocatière

La programmation 2022 est en préparation !

CONCOURS! Tu as trouvé toutes les réponses? Clique [ICI](#) et bonne chance !

(Voir le site Internet de la Ville La Pocatière à :

<https://lapocatiere.ca>

sous les onglets Découvrir La Pocatière/Halloween à La Pocatière/

Programmation 2022 et concours)



## Abris d'hiver temporaires

Les abris d'hiver pour véhicules sont autorisés **du 15 octobre au 1<sup>er</sup> mai** et doivent être localisés sur l'aire de stationnement ou sur la voie d'accès y conduisant. Aucune demande de permis auprès de la municipalité n'est requise pour cela.

### RAPPEL : Avis important

**Cessez de jeter n'importe quoi dans les toilettes (lingettes jetables, masque de COVID, serviette sanitaire, etc...)**

Les lingettes jetables, les cotons-tiges et autres articles envoyés dans les toilettes posent un problème particulier: plusieurs pensent à tort qu'ils vont se désintégrer dans l'eau. **Grosse erreur.**



En réalité, ces articles se gorgent de graisse et d'eau pour se transformer en masses visqueuses. **Elles bloquent les conduites sanitaires, obstruent et brisent les pompes et le système de filtration de la station d'épuration et entraînent des refoulements d'égouts.** De plus, les interventions se font en milieu fermé et sont très risquées pour les employés affectés à retirer ces masses visqueuses.

Tous ces mauvais comportements s'appliquent aussi aux fosses septiques. En effet, ils entraînent une obstruction de champ d'épuration diminuant ainsi sa durée de vie.

**Pour toutes ces raisons, nous vous demandons de ne pas jeter ces objets dans les toilettes.** Seul le papier de toilette et les kleenex sont décomposables et passe très bien dans les pompes.

**ATTENTION : La municipalité devra augmenter la taxe d'entretien du réseau pour les secteurs visés par les dommages qui sont engendrés par ces différents objets.**

Nous comptons sur votre collaboration habituelle.

## Nouvelle exposition à La Pocatière

Le comité d'exposition de La Pocatière vous invite à passer voir l'exposition « Shadows work » par Lily Cierra à la Mosaïque Bibliothèque, 900, 6<sup>e</sup> Avenue à La Pocatière.

Bachelière en arts visuels et intéressée par la psychologie du développement, Lily Cierra nous présentera une exposition résultant de ses réflexions, sous forme de grands tableaux. Entre l'abstraction et la figuration, des silhouettes d'ombre et de lumière circulent. Venez découvrir cette exploration de l'espace et de l'être, et discuter avec l'artiste dans une rencontre privilégiée.

Prenez note que l'exposition se terminera le 23 novembre 2022. Les heures d'ouverture de la bibliothèque sont les suivantes : les mardis et mercredis de 13 h à 16 h 30, les jeudis de 16 h à 20 h et les samedis de 10 h à midi.

Pour ne rien manquer de nos activités, vous pouvez aimer la page Facebook de la salle d'exposition de La Pocatière ou visiter le site Internet de Ville La Pocatière.

Au plaisir de vous voir sur place !

Source : Manuelle Mainguy et Hélène Desjardins, pour le Comité d'exposition

## Boisé Beaupré

Vous avez certainement constaté en passant au Boisé Beaupré que des améliorations ont été apportées aux circuits de vélo de montagne. D'autres améliorations seront apportées pour les autres usages du Boisé Beaupré. Une communication officielle sera faite prochainement. D'ici là, nous rappelons que le Boisé Beaupré est à vocation familiale et accessible pour différents usages (marche, vélo de montage, Fatbike, ski de fond, raquette).

## L'orchestre d'hommes-orchestres Joue à Tom Wait à la Salle André-Gagnon

Vrille art actuel en partenariat avec la SALLE André-Gagnon présentent L'orchestre d'hommes-orchestres *Joue à tom Waits* le samedi 8 octobre à 20 h.

L'univers de Tom Waits s'ouvre lorsqu'un orchestre de multi-instrumentistes affairés se joue de ses compositions sur des objets trouvés et des instruments inventés qui s'animent au cœur de tableaux vivants.

L'orchestre d'hommes-orchestres (L'ODHO) est un collectif d'artistes-musiciens indisciplinés formé à Québec en 2002. Inclassable, à la frontière de plusieurs disciplines artistiques, L'ODHO se définit comme un chantier permanent des arts vivants. Il a une quinzaine de productions à son actif, pour la scène ou pour l'espace public.

Ses productions ont été présentées dans plus de 90 villes réparties dans une vingtaine de pays d'Europe, d'Amérique et d'Océanie. Choisi par Robert Lepage pour recevoir le prix Protégé de la Ville de Toronto de la fondation Glenn Gould en 2013, L'ODHO a également reçu le prix Ville de Québec 2015.

Ce projet est une initiative de Vrille art actuel avec la participation financière de la MRC de Kamouraska et du Conseil des arts et des lettres du Québec.

## Marche de mobilisation pour le programme de médecine vétérinaire

Un immense merci pour votre présence lors de la marche de mobilisation afin que La Pocatière, berceau de l'agriculture au Canada, soit considéré dans l'offre du programme de médecine vétérinaire. Une magnifique journée où la fierté des gens était bien présente! On continue à faire valoir les atouts de La Pocatière pour ce programme vétérinaire et son importance pour la vitalité du milieu.



## Séance du Conseil municipal

La prochaine séance du Conseil municipal se tiendra **le lundi 7 novembre 2022 à 20 h**, à la salle municipale située au 395, chemin des Sables Est. **Le public est bienvenu sur place pour assister à cette séance du conseil municipal.**

Rosaire Ouellet, Maire